

Trésor archéologique bientôt coulé sous le béton ?

La Culture laisse détruire les ruines uniques d'un port antique de Méditerranée.

QUOI DE PLUS pertinent, quand on possède un trésor archéologique sous-marin, que de le noyer dans du béton ? C'est main dans la main que le maire de Port-Vendres, le préfet et la présidente du conseil départemental des Pyrénées-Orientales ont, le 3 août, donné leur feu vert à un projet immobilier situé pile-poil sur l'emplacement de l'un des plus anciens ports de la Méditerranée occidentale, vieux de trois mille ans, qui recèle des merveilles. Avant cette décision, plus de 8 000 pièces historiques, au fil des ans, avaient déjà été remontées.

Les pelleteuses d'Eiffage, qui se mettront en action ce mois-ci, vont combler, sur près de 3 ha, un site abritant les vestiges du temple antique de Vénus cité par Hérodote et ceux de l'un des plus grands gisements de galères romaines – tout ça sans même laisser le temps aux archéologues de pratiquer des fouilles. La ministre de la Culture a été alertée par deux associations locales de défense du patrimoine, mais, pour l'heure, elle n'a pas bronché. Un comble, quand on sait que son ministère a classé Port-Vendres « site patrimonial remarquable » (SPR). Silence radio, aussi, chez le premier groupe européen de BTP, qui, au passage, va tout de même palper 25 millions d'euros.

Blocages et peaux de banane

Si le département entend, coûte que coûte, agrandir le port qui lui appartient, c'est surtout pour faire plaisir au plus gros importateur de bananes africaines en Europe. Avec 300 000 tonnes déchargées chaque année, la Compagnie fruitière génère la quasi-totalité du trafic de marchandises de Port-Vendres. L'idée est donc de la chouchouter, en lui offrant un nouveau quai plus moderne, équipé de hangars de mûrissement. Les opposants au projet évaluent à

70 millions d'euros – sur vingt ans – les économies réalisées par le vendeur de bananes, grâce à des loyers à prix d'ami, et à toute une série de travaux portuaires financés avec des fonds publics.

Vestiges noyés en bloc

Pour bétonner en paix, la mairie et le département ont minimisé, dans les enquêtes publiques, le passé antique de Port-Vendres mentionné, en faisant croire, notamment, que l'ancien port et le fameux temple étaient en réalité situés dans la commune voisine de Collioure. Cette réécriture de l'Histoire, qui s'appuyait sur les spéculations d'un archéologue œuvrant pour le département, a définitivement été enterrée en 2018 grâce aux travaux de l'universitaire Jean-Claude Bisconte de Saint-Julien, lesquels ont abouti à l'attribution de l'estampille « SPR ».

En 2019, lorsque des opérations de dragage dans le port remontent à la surface de grands blocs de calcaire taillés appartenant vraisemblablement au temple de Vénus, la mairie ne dit rien de la découverte ! C'est un élu local, assistant à la scène, qui alerte les gendarmes et les associations, lesquelles déposent immédiatement une plainte pour « destruction archéologique sans fouille préventive ».

Le parquet de Perpignan ouvre une enquête préliminaire mais, un an plus tard, classe l'affaire. A la suite de quoi les associations saisissent le proc général de Montpellier, en lui apportant la preuve, photos sous-marines à l'appui, que les plus gros blocs de pierre ont été immergés en catimini à 40 mètres de profondeur. Ordre est alors donné de rouvrir le dossier, qui, depuis, se trouve entre les mains des gendarmes. Les archéologues espèrent qu'ils ne laisseront pas béton...

Christophe Labbé